



Notre offre d'enseignement

Fondé en 1971, l'Athénée des Pagodes est un établissement d'enseignement secondaire général de la VILLE DE BRUXELLES.

L'Athénée propose un enseignement préparatoire aux études supérieures, à travers les différentes sections qui y sont organisées.

Premier degré commun

Troisième année

Latin-grec
Latin-sciences
Economique
Sciences

Quatrième année

Latin-grec
Latin-sciences
Sciences
Economique

Troisième degré

(5^e et 6^e année)

Latin grec
Latin-mathématique
Latin-sciences
Langues-Latin
Economie-Mathématique
Mathématique-Sciences
Sciences

Sanction des études

CE1D en fin de 2^e année
CESS en fin de 6^e année

Horaire des cours :

Matin de 8h00 à 12h25

Après-midi de 13h25 à 15h55 ou 16h45.

Activités sportives les mercredis et vendredis après-midi.

GRILLES – HORAIRES DU PREMIER DEGRE

COURS	1CL	2CL	2S
Morale/ Religion/ EPC	1	1	1
EPC	1	1	1
Français	6	5	5
Néerlandais	4	4	4
Mathématique	4	5	5
Histoire	2	2	-
Géographie	2	2	-
Initiation scientifique	3	3	3
Education physique	3	3	3
Education par la technologie (informatique)	1	1	0
Education musicale	1	0	0
Education plastique	0	1	0
PAC (plan d'actions collectives)	0	0	10
Latin	4	4	0
TOTAL	32	32	32

Soutien pédagogique

- Méthodes de travail en première année (sur avis du conseil de classe).
- Remédiations
- Un module « PES » prépare les élèves du 3^{ème} degré aux études supérieures.

NOTRE PROJET

Rendre possible la réussite d'études supérieures à tout élève volontaire et courageux, quel que soit son milieu social et culturel. Cela suppose de l'élève une présence et un **travail réguliers**, ainsi qu'un **comportement adulte et responsable**.

NOS ATOUTS

- Un enseignement à visage humain parce que fondé sur des valeurs de respect et d'estime réciproques entre professeurs et élèves.
- Plusieurs professeurs animent différentes activités libres (théâtre, échanges linguistiques, ...)
- Un matériel performant : laboratoires de physique, de chimie, de langues, gymnase, classe d'informatique, classes spécialisées permettant de dispenser un enseignement de qualité.
- Tous les locaux sont dotés de tableaux interactifs
- Prêt de livres

LES ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Visites extérieures, voyages d'études, participation à des concours (compétitions sportives, olympiades de mathématique et de sciences, concours de versions latine et grecque, de dissertation, épreuves de connaissance du néerlandais, « mini entreprises », conférences, invitation de personnalités, sont le prolongement naturel des cours. Ces activités confèrent à notre enseignement un caractère vivant, ouvert sur le monde réel. Elles sont obligatoires lorsqu'elles s'inscrivent dans un cadre strictement scolaire.

REMIEDIATION ET ASSISTANCE

- Un module de méthodes de travail est dispensé en début d'année et des cours de remédiation sont proposés aux élèves du premier degré.
- Dans le cadre du tutorat, nos rhétoriciens parrainent les élèves de première année qui sont en difficulté.
- Une équipe du Centre psycho-médico-social assure dans l'école une permanence pour les élèves.
- Le Fonds social de l'Athénée peut intervenir pour une aide financière dans certains cas (voyages scolaires, activités sportives, matériel).

EVALUATION - BULLETINS

- L'année scolaire est divisée, au 1^{er} degré, en quatre périodes d'évaluation journalière et comporte également des épreuves en décembre et juin qui nécessitent des capacités de synthèse.
- Les élèves ont régulièrement des interrogations écrites et orales : les parents sont invités à en signer la note.
- Les sessions comportent également des évaluations orales et les examens ont une pondération plus importante aux degrés 2 et 3 que dans le premier degré.
- Des visites de parents sont organisées plusieurs fois par an entre autre après les examens.
- Les parents des élèves de première sont invités à rencontrer titulaires de classe en début d'année et après le 1^{er} bulletin.
- Au terme de chaque semestre, tout au long du premier degré, une évaluation formative déterminera l'acquisition des compétences transversales.

LES ACTIVITES SPORTIVES

Nécessaires pour l'équilibre et l'épanouissement de tous nos élèves, elles ont un caractère obligatoire et sont pratiquées en néerlandais ou en anglais.

En première année, garçons et filles sont initiés à quatre activités sportives (participation : +/- 55,00 euros).

A partir de la 2^e année, les élèves ont le choix d'une activité sportive obligatoire, dont le prix varie selon l'activité.

FRAIS SCOLAIRES

Un paiement annuel de 80 euros (non remboursables) couvre la location des manuels, les frais de photocopies (cours et divers), une réserve de feuilles d'interrogation, farde d'avis, répertoires ainsi que le bulletin.

Un prêt du livre est organisé à l'établissement et une caution de 20€ est demandée.

REPAS

Des repas chauds et des sandwiches sont servis à l'Athénée (Cuisines Bruxelloises).

Une surveillance, ainsi que certaines activités sont organisées pendant le temps de midi.

INSCRIPTIONS

La procédure d'inscription en 1^è année est définie dans le décret inscription et est **sous le contrôle de la CIRI**.

La présence de l'élève est obligatoire lors de l'entretien d'inscription. Une attestation de présence sera délivrée.

Documents à fournir :

1. Certificat d'études de base (original) – fin juin
2. Attestation de langue moderne (original) – fin juin
3. Cartes d'identité des parents + photocopie recto-verso
4. Carte d'identité de l'enfant + photocopie recto-verso
5. Composition de ménage (priorité de fraterie)
6. Extrait d'acte de naissance (une copie suffit) ou une copie du carnet de mariage
7. Une photos d'identité récente de l'enfant
8. Dernier bulletin (copie)
9. Curriculum scolaire (nom et adresse des différentes écoles fréquentées depuis la première primaire)
10. Numéro de compte en banque
11. 80,00 euros (voir frais scolaires).
12. Adresse mail des parents
13. Numéro de GSM des parents

Accueil des premières années

Deux matinées d'accueil des élèves de première sont prévues les 1 et 4 septembre 2017 de 9h00 à 12h00 (suspension des cours le 5 septembre). Un test de niveau en natation est prévu lors des matinées d'accueil.

La rentrée des classes a lieu le 6 septembre à 8h00.

Toutes les classes de première participeront obligatoirement à une activité de rencontre en septembre. Cette activité est destinée à renforcer les liens entre les élèves et développer un bon climat de classe (activité payante). L'encadrement est assuré par les professeurs donnant cours au premier degré.



*Une tradition humaine
pour une éducation responsable*

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Préfet
Charly HANNON

Proviseur
Natacha ROTHELIN

ATHENEE DES PAGODES

Rue de Beyseghem 141
1120 Bruxelles

☎ 02/ 266.11.50

Fax : 02/ 266.11.68

<http://www.brunette.brucity.be/pagodes1/index.htm>
sec.pagodes@brunette.brucity.be